

# Le Vatican, un acteur religieux singulier dans un monde global

## Bilan historiographique et pistes de recherche à l'heure de l'ouverture des archives Pie XII

Marie Levant

Gerda Henkel Stiftung

Olivier Sibre

Institut Georges Pompidou

Laura Pettinaroli

École française de Rome

S'il est un acteur religieux dont la dimension internationale s'impose comme une évidence c'est bien le Vatican. Centre administratif et symbolique du christianisme catholique, le Vatican anime la plus importante confession religieuse au monde. Même si les statistiques confessionnelles sont sujettes à caution, les catholiques représenteraient plus d'un milliard de fidèles sur environ deux milliards de chrétiens, le catholicisme étant par ailleurs une confession particulièrement bien répartie sur les différents continents<sup>1</sup>. Cependant,

1 Voir par exemple le graphique « Les groupes religieux selon les régions du monde », in Frank Tétart, *Atlas des religions : passions identitaires et enjeux géopolitiques*, Paris, Autrement, 2015, p. 36.

si le catholicisme peut être appréhendé – à l'image d'autres affiliations religieuses – comme une réalité transnationale, avec ses solidarités entre fidèles qui se déploient par-delà les frontières étatiques, sa dimension internationale s'appuie également sur d'autres ressorts, les activités diplomatiques de l'évêque de Rome, chef de l'Église catholique, apparaissant comme un trait particulièrement original, même s'il n'est pas – ou plus – exceptionnel<sup>2</sup>.

2 L'étude de la diplomatie des acteurs confessionnels constitue actuellement un champ de recherche dynamique en science politique, notamment sur le terrain humanitaire et au sein des organisations onusiennes. Voir par exemple : Michael Barnett, Janice Gross Stein

Ainsi, après avoir rappelé la construction pluriséculaire du Vatican comme acteur global, nous soulignerons son puissant renouvellement depuis le mitan du XIX<sup>e</sup> siècle. On se demandera enfin en quoi l'ouverture des archives vaticanes pour la période 1939-1958, qui attire l'attention sur ces fonds, est susceptible non seulement d'éclairer les enjeux propres à cette période mais, plus largement, de connecter une historiographie dynamique, mais isolée, à l'histoire globale avec laquelle les affinités sont foisonnantes, avant de présenter les articles de ce dossier.

## **Le Vatican, *global player* : la construction historique d'un rôle politique dans le système international**

L'histoire globale et connectée s'est beaucoup développée depuis une vingtaine d'années<sup>3</sup>. Elle tente un dépassement des perspectives

---

(dir.), *Sacred Aid: Faith and Humanitarianism*, Oxford, Oxford University Press, 2012; Jeffrey Haynes, *Faith-based Organizations at the United Nations*, New York, Palgrave Macmillan, 2014. Plus généralement : Philippe Portier, Frédéric Ramel, « Introduction. Le facteur religieux sur la scène internationale : parcours d'une résurgence », in Id. (dir.), *Le religieux dans les conflits armés contemporains*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 7-32.

3 Citons par exemple la création du *Journal of Global History* en 2006 à l'université de Cambridge ou encore de la revue *Monde(s)* en 2012. Voir Maxine Berg (dir.), *Writing the History of the Global: Challenges for the Twenty-First Century*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

classiquement internationales pour ouvrir à la multiplicité des réseaux et des acteurs, en s'inspirant en partie de la mondialisation amorcée depuis la fin des années 1960<sup>4</sup> avec son corollaire « la guerre économique<sup>5</sup> ». Elle est d'abord très liée à une vision économique du monde, quelle que soit l'orientation idéologique<sup>6</sup>, souvent transpériode avec une prédilection pour l'histoire moderne et les empires coloniaux, avant de connaître une forme de normalisation au sein de l'historiographie mondiale comme l'atteste par exemple la leçon inaugurale au Collège de France de Sanjay Subrahmanyam en 2013<sup>7</sup>. L'ensemble de l'historiographie est parcouru par ce courant, désormais ramifié en plusieurs branches : histoire connectée, histoire transnationale et histoire croisée.

Le Vatican semble rester à la marge de cette historiographie alors que son déploiement méditerranéen, occidental et mondial depuis près de deux millénaires s'y prête absolument, et que ses archives sont d'une

---

4 William Hardy McNeill, *A World History*, Oxford, Oxford University Press, 1999 (1<sup>re</sup> éd. 1967).

5 Bernard Esambert, *Le troisième conflit mondial*, Paris, Plon, 1968.

6 Voir Immanuel Wallerstein, *Les inégalités entre les États dans le système international : origines et perspectives*, Centre québécois des relations internationales, Laval, 1975; *Capitalisme et économie-monde, 1450-1640*, Paris, Flammarion, 1980.

7 *Aux origines de l'histoire globale* : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 28 novembre 2013, en ligne sur le site du Collège de France [<https://www.college-de-france.fr/site/sanjay-subrahmanyam/inaugural-lecture-2013-11-28-18h00.htm>] (consulté le 28 mai 2022).

richesse immense. Par métonymie, la colline du Vatican à Rome, où serait inhumé l'apôtre Pierre d'après les fouilles réalisées sous le pontificat de Pie XII<sup>8</sup>, désigne le Saint-Siège ou Siège apostolique, c'est-à-dire l'ensemble des institutions qui assurent la gouvernance globale de l'Église catholique dans le monde auquel s'ajoute le micro-État de la Cité du Vatican, établi en 1929. L'héritage est ici pluriséculaire avec la mythique donation de Constantin au pape Sylvestre en 335<sup>9</sup>, qui permit à Étienne II le 14 avril 754 de convaincre Pépin le Bref de lui céder un domaine pontifical effectif, composé de vingt-deux villes d'Italie centrale. Ce domaine perdura, avec quelques interruptions, jusqu'au 20 septembre 1870, lorsque les troupes italiennes entrèrent dans Rome<sup>10</sup>. L'architecture de cette souveraineté repose initialement

8 Pietro Zander, *The Necropolis Under St. Peter's Basilica in the Vatican*, Cité du Vatican, Fabbrica di San Pietro, 2009.

9 La *donatio* est une énumération de territoires et de privilèges que Constantin donna au pape : la primauté sur les Églises d'Orient, les églises du Latran, de Saint-Pierre et de Saint-Paul-hors-les-murs, des biens dans diverses provinces de l'Empire, le palais du Latran, les insignes impériaux, et les insignes sénatoriaux à l'entourage du pape, Rome, l'Italie et de manière générale l'Occident. Elle se conclut par une déclaration de retrait de l'Empereur vers l'Orient, laissant ainsi l'Occident au pouvoir (*potestas*) du pape.

10 Sur l'histoire de la papauté, voir Thomas Tanase, *Histoire de la papauté en Occident*, Paris, Gallimard, 2019 ; Philippe Levillain (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994 ; les quatorze volumes de *l'Histoire du christianisme, des origines à nos jours*, dirigée par Jean-Marie Mayeur, Charles et Luce Pietri, André Vauchez et Marc Vénard, parus entre 1990 et 2001 (Paris, Desclée).

sur la reconnaissance d'une légitimité religieuse à travers les siècles. Celle-ci se traduit à chaque époque par la confirmation d'un statut temporel, tant sur le plan juridico-politique que par la possession d'États. Le pape représente au XVI<sup>e</sup> siècle l'un des archétypes de l'évergétisme du prince italien *condottiere* participant au jeu des conflits et des négociations de l'Europe de la Renaissance. La tradition protestante associe d'ailleurs ces gloires temporelles à la décadence spirituelle du Saint-Siège.

Durant les premiers siècles, l'Église à Rome – *ecclesia*, communauté chrétienne locale – est d'abord minoritaire et opprimée par l'autorité impériale mais réussit à irriguer toutes les strates sociales de la ville. L'administration de l'Empire sert alors de matrice structurante à l'organisation hiérarchique et géographique de la communauté chrétienne bientôt répartie sur l'ensemble du bassin méditerranéen. Les empereurs font ensuite du christianisme une religion tolérée puis une religion d'État, en lieu et place de la religion romaine traditionnelle. L'Église de Rome impose une autorité magistérielle au sein de la communauté chrétienne de l'Empire, et une primauté d'honneur face aux autres patriarchats qui bordent la *Mare Nostrum*. Cette construction progressive se traduit notamment par la capacité à se faire représenter aux conciles œcuméniques qui, sous l'autorité de l'empereur d'Orient, tentent de définir un dogme commun,

distinguant l'orthodoxie de l'hérésie<sup>11</sup>. À l'intérieur du monde chrétien, et dans ses rapports avec l'autorité impériale, le patriarcat de Rome se rend présent auprès de la Cour de Constantinople par l'apocrisiaire – son représentant auprès du patriarche de Constantinople et *de facto* à la cour impériale – fonction qu'occupe Grégoire I<sup>er</sup> avant de devenir évêque de Rome (590-604). Les successeurs de Grégoire le Grand, dernière figure d'une double culture gréco-latine à la tête de l'Église romaine, instaurent une rupture progressive entre l'Occident médiéval et le monde byzantin jusqu'à l'excommunication réciproque de 1054.

Dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle, le pape est au cœur des négociations « internationales » : il refuse de poursuivre le conflit avec les Lombards et soutient une autorité régulée avec un roi et des comtes. Il signe une trêve avec Agilulf en 595, puis en favorise une seconde entre ce dernier et l'exarque Callinicos, et grâce à ses contacts avec la reine franque des Lombards, il développe un mouvement progressif de conversion au christianisme nicéen<sup>12</sup>. De plus, l'envoi de moines missionnaires afin de restaurer le

christianisme dans les îles britanniques traduit une forme de rétablissement de l'autorité romaine à travers celle du pape.

Le pouvoir carolingien n'a donc pas d'autre choix sur le plan politique et géopolitique que de confirmer l'autorité temporelle du pape, lequel accepte de transmettre le pouvoir impérial à Charlemagne le 25 décembre 800, ce qui détruit en Occident la légitimité du *basileus* et liquide pour Rome une forme de césaro-papisme qui place à Constantinople le pouvoir religieux sous la domination du pouvoir temporel<sup>13</sup>. Le Saint-Siège s'émancipe alors de toute autorité temporelle puisqu'il en est lui-même le fondement sacré. Son pouvoir temporel ne cesse d'ailleurs par la suite de se consolider – non sans périodes de crise ou d'affaiblissement – et de se développer par le biais d'une Église omnisciente, des ordres monastiques, d'un droit canon héritier du droit romain et d'une fiscalité à l'échelle de l'Europe. Les collecteurs pontificaux sont d'ailleurs au Portugal ou en Espagne à la fin du XV<sup>e</sup> siècle des proto-nonces, des légats pontificaux<sup>14</sup>, dotés d'un pouvoir de lier ou de délier

11 Sur l'histoire de ces premiers conciles, nous renvoyons à l'œuvre en plusieurs volumes republiés sous la direction de Giuseppe Alberigo puis d'Alberto Melloni entre 2006 et 2016, *Conciliarum œcumenicorum generaliumque decreta* (Turnhout, Brepols), ainsi qu'à la synthèse de Giuseppe Alberigo, *Storia dei Concili ecumenici*, Brescia, Queriniana, 1993.

12 Robert Austin Markus, *Gregory the Great and His World*, New York, Cambridge University Press, 1998.

13 Gilbert Dagron, *Empereur et prêtre : étude sur le « césaropapisme » byzantin*, Paris, Gallimard, 1995.

14 Bernard Barbiche, « Les “diplomates” pontificaux du Moyen Âge tardif à la première modernité », in Armand Jamme, Olivier Poncet (dir.), *Offices et papauté (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle), charges, hommes, destins*, Rome, École française de Rome, 2005 ; Amandine Le Roux, *Servir le pape, le recrutement des collecteurs pontificaux dans le royaume de France et en Provence de la papauté d'Avignon à l'aube de la Renaissance (1316-1521)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Catherine Vincent, université Paris-Nanterre, 2010.

du devoir de fidélité « pour cause de religion » les sujets des souverains et de l'empereur<sup>15</sup>. Le pape joue même un rôle colossal d'arbitre à l'échelle globale dans le partage du « nouveau » monde entre l'Espagne et le Portugal au traité de Tordesillas le 7 juin 1494.

Après la réforme grégorienne du xi<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>, qui cléricale l'Église pour assurer son indépendance dans la féodalité et définit par la même occasion les conditions de l'élection du pontife, en s'inspirant du modèle monastique dominant, le Saint-Siège parvient de Grégoire VII (1073-1085) à Boniface VIII (1294-1303) à exercer puis à formaliser une théocratie pontificale à l'échelle de l'Occident. Celle-ci se traduit par la supplication de l'empereur à Canossa le 28 janvier 1077, l'appel à la croisade d'Urbain II en 1095, la capacité à mater les hérésies comme la croisade des Albigeois (1209-1229). Le contrôle magistériel complet sur l'Occident chrétien passe aussi par l'intégration de la contestation au sein de l'orthodoxie, en concédant des constitutions aux ordres mendiants, comme les Dominicains ou les Franciscains, qui prêchent le retour aux valeurs évangéliques. Tantôt dernier ressort de l'autorité temporelle et fondement de son droit, tantôt

arbitre, tantôt seigneur, et toujours incarnation de l'unité religieuse au prix d'une présence canonique et fiscale de plus en plus contestée, le Saint-Siège cristallise dans sa mémoire administrative et dans ses symboles la construction d'une autorité universelle qui qualifie au xx<sup>e</sup> siècle et singulièrement sous Pie XII un idéal de « chrétienté<sup>17</sup> ». Le pape y est considéré comme la clé du système médiéval, mais cette mémoire passe sous silence les réalités plus prosaïques de la gestion administrative et des conflits temporels de l'époque.

Dans un Occident divisé au tournant des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, le Saint-Siège se plie à la nouvelle donne confessionnelle, née de la Réforme protestante et de ses multiples ramifications, et organise une double reconquête : par l'arbitrage et la négociation via le réseau de nonces apostoliques qui suit la création de représentants permanents des puissances voisines (Espagne, République de Venise, France), et par la convocation d'un concile à Trente. Il réforme ses structures de gouvernance en laissant émerger notamment la secrétairerie d'État du pape et un dicastère – c'est-à-dire un organisme de la Curie romaine chargé d'un domaine particulier – pour les espaces non-catholiques de mission, la congrégation de *Propaganda Fide*, en

---

15 Jean-Antoine Bianchi de Lucques, *Puissance ecclésiastique dans ses rapports avec les souverainetés temporelles*, Paris, Gaume Frères, 1857, tome 1, p. 171.

16 André Vauchez (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, tome 5, « Apogée de la papauté et extension de la chrétienté (1054-1274) », Paris, Desclée, 1993.

---

17 Giovanni Miccoli, *Fra mito della cristianità e secolarizzazione. Studi sul rapporto chiesa-società nell'età contemporanea*, Gênes, Marietti, 1985.

1622<sup>18</sup>. Il crée à Rome en 1701 une institution qui est par la suite exclusivement réservée à la formation des diplomates du Saint-Siège, l'Académie des nobles ecclésiastiques<sup>19</sup>. Il valide enfin au congrès de Westphalie à l'été 1648, par l'intermédiaire du nonce apostolique Fabio Chigi, la consolidation d'un système international et d'un droit des gens en voie de laïcisation, dont le fondement n'est autre que la souveraineté des États. Si le Saint-Siège tente encore d'être « l'arbitre de l'Europe », le déplacement du centre économique du monde et des échanges relègue Rome et les États du pape à la périphérie des enjeux stratégiques d'alors<sup>20</sup>. Comme le souligne Olivier Poncet, « après les annexions de Ferrare (1597) et d'Urbino (1632), l'échec de la mainmise sur Castro sous Urbain VIII et Innocent X marque la fin des ambitions temporelles de la papauté. Les occupations successives d'Avignon et du Comtat Venaissin, de 1662 à 1664 puis de 1768 à 1774, par les armées des rois de France marquent

18 Giovanni Pizzorusso, « Le monde et/ou l'Europe : la congrégation de la Propaganda Fide et la politique missionnaire du Saint-Siège (xvii<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin de l'Institut d'histoire de la Réformation*, vol. 35, 2013-2014, p. 29-48.

19 Claude Prudhomme, « L'Académie pontificale ecclésiastique et le service du Saint-Siège », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée*, vol. 116, n° 1, 2004, p. 61-89.

20 Lucien Bély, *L'art de la paix en Europe : Naissance de la diplomatie moderne, xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2007 ; Albane Pialoux, « Le pape, arbitre de l'Europe depuis l'époque moderne », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [https://ehne.fr/fr/node/12419] (consulté le 28 mai 2022).

symboliquement l'effacement de Rome comme acteur de la géopolitique militaire et territoriale en Europe. Cela n'empêche nullement Rome de rester, en plein xviii<sup>e</sup> siècle, un actif lieu de la diplomatie continentale, mais le travail « local » des nonces n'a plus la hauteur de vues et l'ampleur des implications temporelles de la Renaissance<sup>21</sup> ».

## Les mutations d'une diplomatie religieuse à l'échelle globale (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)

L'époque contemporaine suscite une nouvelle adaptation sans destruction du Saint-Siège qui, libéré du gouvernement des États pontificaux avec la prise de Rome le 20 septembre 1870 par les troupes italiennes, déploie son énergie pour devenir, selon de nouvelles modalités, un acteur global de premier plan et s'insérer dans les reconfigurations successives du système international.

La période révolutionnaire et napoléonienne constitue incontestablement un premier palier dans cette évolution qui permet au Saint-Siège de s'imposer comme un acteur singulier, là où il avait pu apparaître à la période moderne comme un prince parmi d'autres. Ce palier est sensible à trois niveaux : territorial, institutionnel

21 Olivier Poncet, « La diplomatie de la papauté moderne : un champ historiographique à réinventer », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, vol. 130, n° 1, 2018, p. 127-134.

et idéologique. Sur le plan territorial tout d'abord, la conquête française de Rome conduit les papes à se battre pour la restauration de leurs États. Cette restauration, validée en 1814-1815, est cependant en demi-teinte car si les grandes puissances monarchiques n'hésitent pas, à l'occasion, à jouer sur les ressorts religieux (en témoigne la Sainte Alliance qui rassemble la Prusse, la Russie et l'Autriche, se présentant en septembre 1815 comme les « membres d'une même nation chrétienne<sup>22</sup> »), le Saint-Siège n'est ici guère sollicité, même si ses détracteurs ont pu le percevoir *a posteriori* sous ces traits<sup>23</sup>. Du reste, la souveraineté restaurée des États pontificaux, au sein d'une Italie « expression géographique », pour reprendre les mots de Metternich, est rapidement soumise aux pressions des aspirations à la formation d'un État-nation unitaire, même si ces dernières ne se déploient sur le terrain militaire qu'à partir de 1848<sup>24</sup>.

Sur le plan institutionnel, le Saint-Siège adapte ses structures administratives opérant

à l'échelle internationale. Tout d'abord, le réseau diplomatique est conforté par la reconnaissance par les puissances à Vienne en 1815 du décanat du nonce, c'est-à-dire sa préséance sur les autres représentants diplomatiques en qualité de doyen du corps diplomatique<sup>25</sup>. Cette décision, certes symbolique, fait du Saint-Siège un conservatoire d'un certain art de la négociation et de la diplomatie. Elle inaugure cependant un redéploiement du réseau diplomatique du Saint-Siège au rythme des indépendances en Amérique latine et de l'expansion missionnaire sur les différents continents, par le biais des nonces, bien sûr, mais aussi des délégués apostoliques, qui n'ont pas de statut diplomatique *stricto sensu* mais jouent souvent un rôle d'intermédiaires de fait auprès des États et pouvoirs politiques. À cette expansion s'ajoute, dès 1849, une refonte de la formation des diplomates du Saint-Siège à l'Académie pontificale ecclésiastique, qui s'ouvre aux enjeux contemporains, comme l'attestent les programmes de l'Académie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, en complément de ce réseau dispersé dans le monde, le choc de la Révolution française, caractérisé par une remise en cause inédite de la place de l'autorité religieuse dans la construction du politique, conduit à créer, à Rome, une structure *ad hoc*, la congrégation pour les Affaires de France qui sert ensuite en partie de matrice à la fondation, en 1814, de

22 Stella Ghervas, *Réinventer la tradition : Alexandre Stourdza et l'Europe de la Sainte-Alliance*, Paris, Honoré Champion, 2008.

23 « Un spectre hante l'Europe : le spectre du communisme. Toutes les puissances de la vieille Europe se sont unies en une Sainte-Alliance pour traquer ce spectre : le pape et le tsar, Metternich et Guizot, les radicaux de France et les policiers d'Allemagne » (Friedrich Engels, Karl Marx, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, Mille et une nuits, 1994 [1<sup>e</sup> éd. 1848], p. 11).

24 Catherine Brice, *Histoire de l'Italie*, Paris, Perrin, 2019 [Nouvelle éd. revue et augmentée].

25 *Acte du congrès de Vienne du 9 juin 1815, avec ses annexes*, [s.l.], Vienne, Impr. impériale et royale, 1815, p. 333.

la congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, sorte de département des Affaires étrangères du Saint-Siège et dont l'importance va croissant<sup>26</sup>.

Sur le plan idéologique enfin, la mutation est considérable et touche notamment la figure du pape. En effet, sous la menace des troupes françaises, à deux reprises, les papes doivent quitter Rome (Pie VI en 1798, Pie VII de 1809 à 1814). La figure du pape en sort changée. Errant sur les routes de l'exil (Pie VI meurt à Valence en 1799), le chef de l'Église n'est plus un prince parmi d'autres, figé en ses palais : il va à la rencontre des fidèles et suscite des élans de dévotion. Cette aura religieuse est également chargée d'une forte dimension politique. Alors même que la figure pontificale avait été sollicitée pour soutenir la puissance impériale de Napoléon<sup>27</sup>, l'excommunication de l'empereur, prononcée en 1807 par Pie VII, puis l'exil et la prison de ce dernier en font une autorité potentiellement alternative au pouvoir politique hégémonique de l'époque. Loin d'être temporaire ou isolée, cette mutation de la figure du pape apparaît comme une réponse existentielle et politique au bouleversement des valeurs issu des

---

26 Roberto Regoli, « Congrégation pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires », in Christophe Dickès, Marie Levant, Gilles Ferragu (dir.), *Dictionnaire du Vatican et du Saint-Siège*, Paris, Robert Laffont, 2013, p. 309-312.

27 Jean-Marc Ticchi, *Le voyage de Pie VII à Paris pour le sacre de Napoléon, 1804-1805 : religion, politique et diplomatie*, Paris, Honoré Champion, 2013.

Lumières et de la Révolution. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle nourrit le catholicisme intransigeant<sup>28</sup>, qui s'oppose aux idéologies modernes précisément listées dans le *Syllabus* joint à l'encyclique *Quanta Cura* de 1864, et débouche sur la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale en 1870 ; ce dernier affirme que le pape ne peut se tromper lorsqu'il s'exprime *ex cathedra* en matière de foi et de morale<sup>29</sup>. Cette mise en valeur de la figure du pape s'inscrit dans un mouvement de romanisation dont les manifestations vont des transformations architecturales et urbaines de la Ville à l'âge de la Restauration, à la relance du pèlerinage romain, en passant par un mouvement d'italianisation de la piété catholique<sup>30</sup>. Ce recentrement n'empêche pas une ouverture inédite, dès les années 1820-1830, vers de nouveaux horizons géographiques et confessionnels, grâce aux dynamiques

---

28 Jean-Marie Mayeur, « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne », *Annales ESC*, 1972, n° 2, p. 483-499.

29 Luca Sandoni (dir.), *Il sillabo di Pio IX*, Bologne, CLUEB-Università La Sapienza, 2012 ; Bruno Horiaist, *La dévotion au pape et les catholiques français sous le pontificat de Pie IX 1846-1878 : d'après les archives de la Bibliothèque apostolique vaticane*, Rome, École française de Rome, 1995.

30 Philippe Boutry, « Les saints des catacombes. Itinéraires français d'une piété ultramontaine (1800-1881) », *Mélanges de l'École française de Rome*, 1979, vol. 91, n° 2, p. 875-930 ; Guillaume Cuchet, « À propos de l'italianisation de la piété française au XIX<sup>e</sup> siècle. Le cas de la dévotion aux âmes du purgatoire (1850-1914) », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et méditerranée*, vol. 115, n° 2, 2003, p. 863-878.



missionnaires<sup>31</sup> et à une aspiration nouvelle à l'unité avec les différentes confessions chrétiennes<sup>32</sup>.

La perte des États pontificaux en 1870, ou *Debellatio*, constitue un deuxième palier incontournable. Elle politise en Italie la question du pape, tandis que le statut international du Saint-Siège, à l'heure de l'ouverture en Europe des chaires de droit international, s'inscrit dans les débats juridiques du moment<sup>33</sup>. Le conflit aboutit à un échec de la papauté qui perd son pouvoir temporel mais laisse aussi d'importantes traces au sein de l'institution elle-même. En effet, au fil du conflit autour du *Risorgimento*, la papauté s'appuie sur des réseaux catholiques, parfois politisés dans une perspective contre-révolutionnaire, pour récolter des fonds à l'échelle transnationale, lever une armée formée de volontaires venus de différents

pays, mobiliser les opinions par la presse<sup>34</sup>. Par le recours à ces modes d'action, le Saint-Siège intègre une forme de modernisation et diversifie sa présence dans le champ international, n'agissant plus seulement sur les États par l'outil diplomatique mais aussi de façon plus diffuse et complexe sur les fidèles et les opinions publiques surtout en Europe, mais aussi en Amérique du Nord<sup>35</sup>. Le statut international du Saint-Siège se maintient : certes fragilisé (il n'est plus défini juridiquement que par la loi unilatérale italienne des Garanties de 1871, non reconnue par le pape), il est confirmé sur le terrain par le maintien du droit de légation active et passive et le secret de la correspondance pour le gouvernement de l'Église. Surtout, ce rôle diplomatique se renouvelle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à l'émergence graduelle d'une stratégie mettant l'accent sur la médiation et l'idée de paix, appuyée sur la revendication d'une souveraineté

---

31 Philippe Boutry, « Le mouvement vers Rome et le renouveau missionnaire », in Jacques Le Goff, René Rémond, Philippe Joutard (dir.), *Histoire de la France religieuse (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, tome 3 : *Du roi très chrétien à la laïcité républicaine*, Paris, Seuil, 1991, p. 423-452; Carine Dujardin, Claude Prudhomme (dir.), *Mission & Science: Missiology Revised 1850-1940*, Leuven, Leuven University Press, 2015.

32 Laura Pettinaroli, « Pontifical Unionism from Pius IX to Pius X », in Alberto Melloni, Luca Ferracci (dir.), *A History of the Desire for Christian Unity. Ecumenism in the Churches (19<sup>th</sup>-21<sup>st</sup> Century)*, Vol. 1, Leiden-Boston, Brill, 2021, p. 244-263.

33 Laurent Koelliker, *La stratégie d'internationalisation de l'audience politique du Saint-Siège entre 1870 et 1921. Vers un règlement de la question romaine*, thèse de doctorat en relations internationales, université de Genève, 2002.

---

34 Arthur Hérisson, « Une mobilisation internationale de masse à l'époque du *Risorgimento* : l'aide financière des catholiques français à la papauté (1860-1870) », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 52, janvier-juin 2016, p. 175-192; Simon Sarlin, « Mercenaries or Soldiers of the Faith? The Pontifical Zouaves in the Defense of the Roman Church (1860-1870) », *Millars: Espai i història*, vol. 43, n° 2, 2017, p. 189-218; Emiel Lamberts (dir.), *The Black International, 1870-1878 : The Holy See and Militant Catholicism in Europe*, Bruxelles-Rome, Institut historique belge de Rome, 2002.

35 Peter R. D'Agostino, *Rome in America. Transnational Catholic Ideology from the Risorgimento to Fascism*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2004.

spirituelle universelle et du primat moral qui en découle<sup>36</sup>.

Dans le même temps, en ces années 1870-1880, la papauté poursuit sa mue. La réorganisation administrative oriente dorénavant la Curie uniquement vers le gouvernement de l'Église universelle<sup>37</sup>. La reconfiguration doctrinale se fait, quant à elle, sur les bases du néothomisme et nourrit une volonté d'intervention de la puissance spirituelle dans le champ politique et social<sup>38</sup> : s'élabore alors progressivement une « doctrine sociale » qui accompagne, sur le terrain, une efflorescence d'organisations (secours mutuels, coopératives, œuvres variées...) mobilisant pour la première fois massivement des laïcs, certes toujours sous la direction du clergé<sup>39</sup>. Ces

perspectives nouvelles sont en affinité avec les dynamiques émergentes d'une société civile internationale, tant dans une première structuration de l'humanitarisme<sup>40</sup> que dans les échanges scientifiques et culturels<sup>41</sup>.

Pendant la Première Guerre mondiale, l'absence de pouvoir temporel reconnu n'empêche pas le pontife d'agir. L'immense majorité des cadres religieux locaux qui avaient souvent été relégués dans leurs propres pays par la sécularisation des sociétés et la laïcisation des États<sup>42</sup>, participent à la mobilisation inédite des consciences et des cultures dans cette guerre totale, qui fait primer les identités nationales sur toutes les autres<sup>43</sup>.

---

36 Jean-Marc Ticchi, *Aux frontières de la paix. Bons offices, médiation, arbitrages du Saint-Siège (1878-1922)*, Rome, École française de Rome, 2002; Gilles Ferragu, « Philosophie et diplomatie : le Saint-Siège et l'invention du concept de « puissance morale », *Histoire, économie & société*, vol. 33, n° 2, 2014, p. 95-106.

37 François Jankowiak, *La Curie romaine de Pie IX à Pie X : le gouvernement central de l'Église et la fin des États pontificaux, 1846-1914*, Rome, École française de Rome, 2007.

38 Serge-Thomas Bonino, « Le fondement doctrinal du projet léonin : *Aeterni Patris* et la restauration du thomisme », in Philippe Levillain, Jean-Marc Ticchi (dir.), *Le pontificat de Léon XIII. Renaissance du Saint-Siège ?*, Rome, École française de Rome, 2006, p. 267-274; Charles E. Curran, *Catholic Social Teaching, 1891-present : a Historical, Theological, and Ethical Analysis*, Washington DC, Georgetown University Press, 2002.

39 Ettore Passerin d'Entrèves, Konrad Repgen (dir.), *Il cattolicesimo politico e sociale in Italia e in Germania dal 1870 al 1914*, Bologne, Il Mulino, 1977; Matthieu Brejon

---

de Lavergnée, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul au XIX<sup>e</sup> siècle, 1833-1871 : un fleuron du catholicisme social*, Paris, Cerf, 2008.

40 Véronique Harouel, *Genève-Paris 1863-1918 : le droit humanitaire en construction*, Genève, Société Henry Dunant, 2003; Davide Rodogno, *Contro il massacro : gli interventi umanitari nella politica europea, 1815-1914*, Bari, Laterza, 2012.

41 Anne Rasmussen, « Jalons pour une histoire des congrès internationaux au XIX<sup>e</sup> siècle : régulation scientifique et propagande intellectuelle », *Relations internationales*, vol. 62, 1990, p. 115-133; Delphine Diaz, Renaud Meltz (dir.), *Mondialisation de l'information : la révolution médiatique du XIX<sup>e</sup> siècle*, *Monde(s)*, n° 16, 2019.

42 Christopher Clark, Wolfram Kaiser (dir.), *Culture Wars: Secular-Catholic conflict in Nineteenth-Century Europe*, Cambridge, Cambridge University press, 2003.

43 Sur la mobilisation des clergés, voir notamment Nadine-Josette Chaline (dir.), *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale*, Paris, Cerf, 1993; Séverine Blenner-Michel, Jacqueline Lalouette (dir.), *Servir Dieu en temps de guerre. Guerre et clergés à l'époque contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin-Ministère de la Défense, 2013; Xavier Boniface, Jean Heuclin (dir.),

En revanche, le Saint-Siège s'oppose à cet « abominable carnage » fratricide et dénonce un « massacre inutile<sup>44</sup> ». Benoît XV (1914-1922) pose alors la défense de la paix comme principe fondateur d'un ordre international chrétien et propose le 1<sup>er</sup> août 1917 une paix blanche, aussitôt rejetée par les belligérants<sup>45</sup>. Au sortir de la Grande Guerre, le Saint-Siège reste d'ailleurs en marge de la reconstruction du système international. À la Conférence de paix, un intermédiaire officieux du Saint-Siège parvient simplement à obtenir quelques concessions comme l'article 438 du traité de Versailles sur les missions catholiques allemandes, en évitant l'expulsion des missionnaires catholiques et la confiscation de leurs biens au profit des missions protestantes<sup>46</sup>.

Cependant, la Guerre a été l'occasion, en Europe comme au Moyen-Orient, d'amplifier une diplomatie de l'assistance, déjà ponctuellement expérimentée au XIX<sup>e</sup> siècle, en faveur des persécutés, des affamés, mais surtout des

prisonniers de guerre<sup>47</sup>. Progressivement, le Saint-Siège parvient à se poser comme un recours moral, parmi d'autres, une seconde Croix-Rouge, selon les mots de Romain Rolland pour décrire cette intense activité, qui reste toutefois impuissante face à la tragédie arménienne malgré les appels répétés du pape au sultan Mehmet V<sup>48</sup>. La médiation et les bons offices, les tentatives de paix blanche, la politique de secours et la sauvegarde des intérêts catholiques dans le monde laissent émerger subtilement une diplomatie globale s'adressant à l'humanité.

C'est dans ce contexte que les papes Benoît XV et Pie XI (1922-1939), épaulés par des diplomates comme le secrétaire d'État Pietro Gasparri (1914-1929), déploient une politique internationale active à deux niveaux. De façon assez traditionnelle, le

---

*Diocèses en guerre, 1914-1918. L'Église déchirée entre Gott mit uns et le Dieu des armées*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018.

44 Nathalie Renoton-Beine, *La colombe et les tranchées. Les tentatives de paix de Benoît XV pendant la Grande Guerre*, Paris, Cerf, 2004 ; Yves Chiron, *Benoît XV. Le pape de la paix*, Paris, Perrin, 2014.

45 Voir aussi la courte synthèse de Jean-Jacques Becker, *Le pape et la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2006.

46 Giuseppe Maria Croce, « Le Saint-Siège et la conférence de la paix (1919). Diplomatie d'Église et diplomatie d'État », *Mélanges de l'École française de Rome – Italie et Méditerranée*, vol. 109, n° 2, 1997, p. 793-823.

47 Annette Becker, *Oubliés de la Grande Guerre, humanitaire et culture de guerre. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, Noësis, 1998 ; Massimiliano Valente, « La nunziatura di Eugenio Pacelli a Monaco di Baviera e la "diplomazia dell'assistenza" nella grande guerra (1917-1918) », *Quellen und Forschungen aus italienischen archiven und bibliotheken*, vol. 3, 2003, p. 264-287 ; Gabriele Paolini, « Contre la guerre par la faim : le Saint-Siège et les tentatives de ravitaillement des populations civiles des territoires occupés (1915-1918) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 158, n° 2, 2015, p. 57-70 ; Alberto Melloni, Giovanni Cavagnini, Giulia Grossi (dir.), *Benedetto XV : Papa Giacomo Della Chiesa nel mondo dell'"inutile strage"*, Bologne, Il Mulino, 2017, 2 vol.

48 Georges-Henri Ruysen, « Benedict XV and the Armenian Question », in Alberto Melloni, Giovanni Cavagnini, Giulia Grossi (dir.), *Benedict XV: A Pope in the World of the "Useless Slaughter" (1914-1918)*, Turnhout, Brepols, 2020, p. 417-437.

Saint-Siège réinvestit puissamment dans les années 1920 les rapports avec les États par l’outil des concordats. Ces accords bilatéraux permettent à l’Église catholique de s’inscrire dans les institutions locales, d’accéder aux financements publics et d’obtenir des facilités pour l’enseignement religieux, mais participent aussi d’un projet intransigeant de reconquête chrétienne de la société. Dans un contexte où de nombreux États, parfois récemment établis, s’appuient sur des équilibres internes fragiles, le Saint-Siège apporte, par cette dizaine de concordats de l’entre-deux-guerres, une caution à usage à la fois national et international<sup>49</sup>. Les Églises locales s’en servent, de l’Europe à la Chine, pour déployer une stratégie de reconquête sociale et culturelle, que Rome soutient en aidant aussi à l’élaboration de l’Action catholique, dont la panoplie organisationnelle met l’accent sur le militantisme des laïcs dans les différents secteurs du monde du travail<sup>50</sup>.

---

49 Roberto Regoli, Marie Levant (dir.), *Gli accordi della Santa Sede con gli Stati (XIX-XXI secolo). Modelli e mutazioni: dallo Stato confessionale alla libertà religiosa*, Special Issue, *Archivum Historiae Pontificiae*, vol. 54, 2020.

50 Giuliana Chamedes, « Contro il totalitarismo di stato : il cardinal Pizzardo e l’internazionalizzazione dell’Azione Cattolica », in Laura Pettinaroli (dir.), *Le Gouvernement pontifical sous Pie XI : pratiques romaines et gestion de l’universel*, Rome, École française de Rome, 2013, p. 359-377. Voir aussi les contributions de Mario Casella, André Tihon, Alain-René Michel sur l’Action catholique en Italie, en Belgique et en France dans *Achille Ratti Pape Pie XI*, Rome, École française de Rome, 1996, p. 605-673.

Dans le même temps, le Saint-Siège continue, dans la lignée des initiatives prises durant la guerre, à se positionner sur un plan supranational. L’opération menée en Russie entre 1922 et 1924 qui permet de nourrir plusieurs centaines de milliers de personnes chaque jour témoigne d’un engagement inédit dans le champ humanitaire<sup>51</sup>. L’encyclique *Pacem Dei munus*, du 23 mai 1920, met en valeur l’idée de paix et de désarmement. La lettre apostolique *Maximum illud*, du 30 novembre 1919, ainsi que l’encyclique *Rerum ecclesiae* en 1926, promeuvent l’émergence de clergés indigènes dans le monde colonial, et l’ordination des premiers évêques chinois a lieu en 1926 à Saint-Pierre de Rome<sup>52</sup>. Radio Vatican, fondée en 1931, lance une communication susceptible de porter une parole directe aux « peuples lointains<sup>53</sup> ». D’abord émise en latin, langue internationale incarnant la romanité, elle adopte ensuite le plurilinguisme. Ce jeu au-dessus des nations, particulièrement vif au début des années 1920, suscite l’attention d’une

---

51 Laura Pettinaroli, *La politique russe du Saint-Siège (1905-1939)*, Rome, École française de Rome, 2015, p. 292-328.

52 Hélène Vu-Thanh (dir.), *Les missions religieuses à l’épreuve des empires coloniaux (xvi<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Maisonneuve & Larose/Hémisphères, 2022.

53 Message du 12 février 1931, en ligne sur le site officiel du Vatican [[https://www.vatican.va/content/pius-xi/it/speeches/documents/hf\\_p-xi\\_spe\\_19310212\\_radio-message.html](https://www.vatican.va/content/pius-xi/it/speeches/documents/hf_p-xi_spe_19310212_radio-message.html)] (consulté le 28 mai 2022). Voir aussi Raffaella Perin, *La radio del papa. Propaganda e diplomazia nella seconda guerra mondiale*, Bologne, Il Mulino, 2017.

opinion internationale<sup>54</sup> dont la structuration se développe à l'heure de la création de la Société des nations et de la pensée paneuropéenne. Il est également facilité par la résolution du conflit avec l'Italie en 1929. En effet, les accords du Latran du 11 février 1929 inscrivent dans le droit la reconnaissance par l'Italie de « la souveraineté du Saint-Siège dans le domaine international comme un attribut inhérent à sa nature, en conformité avec sa tradition et avec les exigences de sa mission dans le monde » (art. 2). Ces accords établissent également l'État de la Cité du Vatican, d'une étendue limitée à une quarantaine d'hectares, qui est pensé comme le support territorial de la puissance spirituelle du Saint-Siège. Ce dernier s'engage à rester neutre, comme l'exige l'Italie, c'est-à-dire à être « étranger aux compétitions temporelles envers les autres États et aux réunions internationales convoquées pour cet objet, à moins que les parties en litige ne fassent un appel unanime à sa mission de paix, se réservant en chaque cas de faire valoir sa puissance morale et spirituelle » (art. 24<sup>55</sup>).

Ce statut original sur la scène internationale offre de nouvelles ressources au Saint-Siège dans le contexte extrêmement tendu de la fin des années 1930. En Italie et surtout

en Allemagne, les aspirations des régimes fasciste et nazi à la domination totale sur la société remettent en cause le bon fonctionnement des concordats signés respectivement en 1929 et 1933<sup>56</sup>. Avec l'Italie, les heurts sont pour l'essentiel jugulés après la crise de 1931, ouverte par l'encyclique *Non abbiamo bisogno* et la dénonciation de la « statolâtrie païenne » – du moins jusqu'aux lois raciales de 1938. Avec l'Allemagne, la politique d'étouffement de l'institution ecclésiastique finit par provoquer la publication au printemps 1937 de l'encyclique *Mit brennender Sorge*, qui dénonce la violation du *Reichskonkordat* de 1933 et condamne les fondements néopaiens du nazisme. Le document, par son langage fort – face à « une guerre d'extermination », il en appelle au « courage héroïque » des catholiques –, relève bien d'une authentique résistance spirituelle au nazisme, appuyée sur la défense du droit naturel (« le fait fondamental que l'homme, en tant que personne, possède des droits donnés par Dieu, qui doivent être protégés de toute atteinte de la communauté qui viserait à les abolir et à en empêcher l'exercice »). Il ne contient cependant aucun mot de protestation contre la persécution des Juifs<sup>57</sup>. En ce

54 Maurice Pernot, *Le Saint-Siège, l'Église catholique et la politique mondiale*, Paris, Armand Colin, 1924.

55 Texte complet des Accords sur la Digithèque de matériaux juridiques et politiques [https://mjp.univ-perp.fr/traites/1929latran.htm] (consulté le 28 mai 2022).

56 Voir Fabrice Bouthillon, *La Naissance de la modernité. Une théologie politique à l'âge totalitaire : Pie XI (1922-1929)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002.

57 Pour le texte complet ainsi qu'une étude détaillée de l'encyclique, voir Michel Fourcade, François Rouleau, Michel Sales (dir.), *Nazisme et Communisme. Deux encycliques de mars 1937*, Paris, Desclée, 1991 ;

même mois de mars 1937, dans un contexte marqué par un virulent anticommunisme chrétien<sup>58</sup>, l'encyclique *Divini Redemptoris* se place non pas tant sur le plan confessionnel de la défense des catholiques, même s'il condamne le matérialisme athée, que sur celui d'une éthique universelle pour dénoncer la violation des droits naturels. Selon Pie XI, « le communisme dépouille l'homme de sa liberté, principe spirituel de la conduite morale », et « ne reconnaît à l'individu, en face de la collectivité, aucun des droits naturels à la personne humaine<sup>59</sup> ». L'intégration graduelle par le Saint-Siège, dans son argumentaire déployé à l'international, de la transcendance des droits de la personne humaine constitue un tournant majeur dont les premiers éléments se mettent en place en cette fin des années 1930<sup>60</sup>, malgré des

ambiguïtés persistantes, notamment sur le rapport aux non-catholiques, sur la question raciale et surtout sur l'antisémitisme, qui focalise aussi des tensions internes à l'Église catholique<sup>61</sup>.

L'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, quelques mois après l'élection du pape Pie XII (Eugenio Pacelli) en mars 1939, confirme les évolutions antérieures. Le Saint-Siège affirme, comme durant le premier conflit mondial, son idéal d'impartialité au-dessus des États, et s'engage d'emblée pour la défense de la paix par des interventions immédiates<sup>62</sup>. À cet égard, le message radio du 24 août 1939, adressé certes aux « gouvernants », comme la note de paix de Benoît XV du 1<sup>er</sup> août 1917, mais aussi « aux peuples », constitue une parole forte d'appel au dialogue sur le plan diplomatique et au respect du droit international, tout en soulignant le drame des enjeux humains d'une

---

Fabrice Bouthillon, Marie Levant (dir.), *Pie XI, un pape contre le nazisme ? L'encyclique* Mit brennender Sorge, Brest, Dialogues, 2016.

58 Stéphanie Roulin, *Un credo anticommuniste. La Commission Pro Deo de l'Entente internationale anticommuniste ou la dimension religieuse d'un combat politique (1924-1945)*, Lausanne, Antipodes, 2010; Filippo Frangioni, « L'Urss e la propaganda contro la religione. Per una definizione dell'anticomunismo nella Santa Sede degli anni trenta », in Alberto Guasco, Raffaella Perin (dir.), *Pio XI : Keywords. International Conference Milan 2009*, Berlin, LIT Verlag, 2010, p. 299-322.

59 Texte complet de l'encyclique sur le site officiel du Vatican [[https://www.vatican.va/content/pius-xi/fr/encyclicals/documents/hf\\_p-xi\\_enc\\_19370319\\_divini-redemptoris.html](https://www.vatican.va/content/pius-xi/fr/encyclicals/documents/hf_p-xi_enc_19370319_divini-redemptoris.html)] [consulté le 28 mai 2022].

60 Daniele Menozzi, *Chiesa e diritti umani: legge naturale e modernità politica dalla Rivoluzione francese ai nostri giorni*, Bologne, Il Mulino, 2012.

---

61 La bibliographie, foisonnante sur cette question, a été renouvelée par l'ouverture des archives Pie XI dans les années 2000 : Giovanni Miccoli, *Les Dilemmes et les silences de Pie XII*, Bruxelles, Complexe, 2005; Daniele Menozzi, « *Giudaica perfidia* » : *uno stereotipo antisemita fra liturgia e storia*, Bologne, Il Mulino, 2014; David Kertzer, *The Pope and Mussolini: The Secret History of Pius XI and the Rise of Fascism in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2014; Georges Passelecq, Bernard Suchecky, *L'Encyclique cachée de Pie XI : une occasion manquée de l'église face à l'antisémitisme*, Paris, La Découverte, 2019 [1<sup>re</sup> éd. 1995]; Andrea Riccardi, Gabriele Rigano (dir.), *La svolta del 1938. Fascismo, cattolicesimo e antisemitismo*, Milan, Guerini e Associati, 2020.

62 Philippe Chenaux, *Pie XII. Diplomate et pasteur*, Paris, Cerf, 2003, p. 233-248.

guerre éventuelle : « Rien n'est perdu avec la paix. Tout peut l'être avec la guerre. Que les hommes recommencent à se comprendre. Qu'ils recommencent à négocier<sup>63</sup> ». Certes inefficace, cet engagement diplomatique de Pie XII se maintient au fil du conflit dans un parti pris d'impartialité qui conduit à garder le silence sur les violations majeures du droit international. Il engrange néanmoins quelques succès sur le plan humanitaire, notamment par une action d'ampleur pour les prisonniers de guerre<sup>64</sup>, prolongée en sortie de guerre par l'assistance aux réfugiés et déplacés en Europe et au Moyen-Orient. Comme le souligne avec emphase en 1949 Wladimir d'Ormesson, ambassadeur de France près le Saint-Siège (qui peut donc avoir tendance à surévaluer la centralité de son propre poste) : « dans cette Europe bouleversée, le Pape est devenu un "pôle" [...] Le rôle de la Papauté est plus important qu'il ne l'a été depuis des siècles<sup>65</sup> ». En effet, la

diplomatie officielle ou informelle, historiquement toujours présente, trouve dans le champ humanitaire un terreau particulièrement favorable en passant par les diocèses, des congrégations religieuses – comme les jésuites, les salésiens, les Frères des écoles chrétiennes, les Pères blancs ainsi que des ordres féminins –, des réseaux d'élites favorables au Saint-Siège et qui se constituent en comités *ad hoc*, ou bien des organisations catholiques humanitaires qui se structurent ensuite graduellement en ONG confessionnelles tout en conservant des liens avec Rome (Caritas Internationalis, Aide à l'Église en détresse). Très présent sur le terrain de la reconstruction et de l'aide caritative dès la fin des années 1940, grâce à l'important soutien financier américain, le Saint-Siège s'engage dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle à l'occasion de différents conflits, comme la guerre du Vietnam<sup>66</sup>. Il s'appuie sur les Églises locales pour relayer son action sur le plan humain et financier dans un contexte ecclésial conciliaire (Vatican II, 1962-1965) et surtout postconciliaire favorisant la synodalité,

63 « Message-radio du pape Pie XII pour appeler à la paix », en ligne sur le site officiel du Vatican [[https://www.vatican.va/content/pius-xii/fr/speeches/1939/documents/hf\\_p-xii\\_spe\\_19390824\\_ora-grave.html](https://www.vatican.va/content/pius-xii/fr/speeches/1939/documents/hf_p-xii_spe_19390824_ora-grave.html)] (consulté le 28 mai 2022).

64 Léon Papeleux, *L'action caritative du Saint-Siège en faveur des prisonniers de guerre (1939-1945)*, Bruxelles-Rome, Institut historique belge de Rome, 1991.

65 Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (La Courneuve), 202QO/10, Europe Saint-Siège Z 537-2, fol. 170-203 : dépêche n° 72, Wladimir d'Ormesson à Robert Schuman, Rome, 14 février 1949, fol. 196. Voir également Sophie Gauthier, « Au plaisir de Dieu, au service de l'État : l'ambassade près le Saint-Siège de Wladimir d'Ormesson au prisme de son

journal (1948-1956) », thèse d'histoire sous la direction de Jacques-Olivier Boudon et Jean-Dominique Durand, École nationale des Chartes, 2018.

66 Alessandro Santagata, « "Invece dei missili". I cattolici e la "profezia" della pace: dalla campagna per il Vietnam alla protesta di Comiso », *Italia contemporanea*, vol. 276, 2014, p. 423-447 ; Francesca Ghezzi, « Cattolici di Francia e d'Italia dinanzi alla guerra in Vietnam : verso la rottura del "fronte filoatlantico" (1963-1965) », *Chrétiens et Sociétés*, vol. 26, 2019 [<http://journals.openedition.org/chretienssocietes/5361>] (consulté le 28 mai 2022).

c'est-à-dire le renforcement du rôle des évêques et des conférences épiscopales nationales et régionales dans le gouvernement de l'Église par rapport à l'autorité pontificale et aux institutions curiales.

Cependant, si la diplomatie, enrichie d'un important volet humanitaire, apparaît au cœur de l'identité internationale du Saint-Siège de façon décisive durant le pontificat de Pie XII, pape diplomate par excellence, elle nourrit aussi, par un saisissant renversement, sa légende noire. Dans la préface que donne en 1951 François Mauriac au livre pionnier de Léon Poliakov sur le génocide juif, l'écrivain souligne l'importance de cet ouvrage « pour nous surtout, catholiques français, qui [...] n'avons pas eu la consolation d'entendre le successeur du Galiléen, Simon-Pierre, condamner clairement, nettement et non par des allusions diplomatiques, la mise en croix de ces innombrables "frères du Seigneur"<sup>67</sup> ». C'est d'ailleurs cet extrait que met en exergue le livre qui lance, en 1963, dans l'opinion internationale, la question des « silences » de Pie XII sur le génocide : *Le Vicaire*<sup>68</sup>. La pièce de théâtre du dramaturge allemand Rolf Hochhuth met ainsi particulièrement en lumière l'indécence de la diplomatie traditionnelle en contexte génocidaire. Lorsque le jeune Riccardo Fontana est reçu en audience

pour solliciter une prise de position du chef de l'Église catholique sur les déportations, le pape lui conseille de prendre du repos et un cardinal lui recommande de lire un livre sur le Congrès de Vienne de 1815<sup>69</sup>. Cette dramatisation de l'antinomie entre le politique et le spirituel, entre la logique historique de l'institution et le prophétisme intemporel de l'Évangile, s'enracine dans la polémique lancée par la presse soviétique dès 1945, et anime certaines réflexions au sein de l'Église catholique. En effet, au-delà même du bilan contrasté de l'action diplomatique du Saint-Siège durant la Seconde Guerre mondiale et du lourd silence face au génocide, des débats s'ouvrent, à l'heure du Concile Vatican II (1962-1965), sur le rôle des nonces, dont la légitimité est contestée par certains au nom de la revalorisation du rôle des évêques sur le plan local et du souci de recentrer l'Église catholique sur des valeurs évangéliques de proximité<sup>70</sup>. Ce rejet d'une « grande » politique pour l'Église, qui recherche les voies du dépouillement, s'inscrit dans un contexte qui est celui de la Guerre froide. Au-delà même du monde communiste, le pape est souvent considéré comme le « chapelain de l'Occident<sup>71</sup> » et la nouvelle démocratie chrétienne,

---

67 Léon Poliakov, *Bréviaire de la haine : le III<sup>e</sup> Reich et les Juifs*, préface de François Mauriac, Paris, Calmann-Lévy, 1951, p. X.

68 Rolf Hochhuth, *Le Vicaire*, Paris, Seuil, 1963, p. II.

---

69 *Ibid.*, p. 186.

70 Massimo Faggioli, *Il vescovo e il concilio: modello episcopale e aggiornamento al Vaticano II*, Bologne, Il Mulino, 2005, notamment p. 365.

71 Philippe Chenaux, *L'Église catholique et le communisme en Europe, 1917-1989 : de Lénine à Jean-Paul II*, Paris, Cerf, 2009.



élaborée après la guerre, comme le cheval de Troie de son action dans la vie politique des États, qui s'aligne sur le plan international sur la politique étrangère américaine<sup>72</sup>. Les premiers pas de la construction européenne sont ainsi parfois présentés comme la mise en œuvre d'une « Europe vaticane<sup>73</sup> ».

Si l'anticommunisme est considérablement tempéré à la tête de l'Église catholique dans les années 1960 pour des raisons politiques (favoriser la détente) et religieuses (développer l'œcuménisme avec les orthodoxes<sup>74</sup>), Paul VI (pape de 1963 à 1978) ne remet pas en question le dispositif diplomatique du Saint-Siège, qui poursuit au contraire son développement<sup>75</sup>. Le réseau des nonciatures croît avec l'augmentation du nombre d'États sous l'effet de la décolonisation et des évolutions géopolitiques du second xx<sup>e</sup> siècle (20

en 1900, 84 en 1978). L'architecture est parachevée sous le pontificat de Jean-Paul II (avec quelques exceptions notables comme la Chine justifiant la signature en septembre 2018 d'une convention avec le régime de Pékin<sup>76</sup>), une des spécificités de cette période étant l'apparition de représentations diplomatiques auprès des organisations onusiennes et des institutions internationales régionales comme l'Union européenne. Le Saint-Siège est ainsi membre observateur à l'Organisation des Nations unies depuis 1964. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte favorable, où le Saint-Siège s'est vu confirmer en 1961, à Vienne, à la Conférence des Nations unies sur les relations et les immunités diplomatiques, le décanat des nonces<sup>77</sup>. Au sein du gouvernement central de l'Église, les structures restent assez stables : la secrétairerie d'État reste un pivot et les dicastères habituels – réformés à trois reprises, en 1967, en 1988 et en 2022 – continuent à traiter les affaires selon des procédures parfois centennaires, malgré certaines originalités, comme la direction depuis l'étranger d'organes de

---

72 Peter Kent, *The Lonely Cold War of Pope Pius XII: The Roman Catholic Church and the Division of Europe, 1943-1950*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2002.

73 Philippe Chenaux, *Une Europe vaticane? Entre le plan Marshall et les traités de Rome*, Bruxelles, Ciaco, 1990; Alfredo Canavero, Jean-Dominique Durand (dir.), *Il fattore religioso nell'integrazione europea*, Milan, Unicopli, 1999; Wolfram Kaiser, *Christian Democracy and the origins of the European Union*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

74 Alberto Melloni (dir.), *Vatican II in Moscow, 1959-1965*, Louvain, Bibliotheek van de Faculteit Godgeleerdheid, 1997, et *Il filo sottile. L'Ostpolitik vaticana di Agostino Casaroli*, Bologne, Il Mulino, 2006.

75 Sur la diplomatie vaticane au second xx<sup>e</sup> siècle, voir en particulier Massimo de Leonardis (dir.), *Fede e Diplomazia. Le relazioni internazionali della Santa Sede nell'età contemporanea*, Milan, EDUCatt, 2014.

---

76 Olivier Sibire, « Diplomates et cardinaux, la diplomatie au service du Saint-Siège dans le recrutement et l'organisation de la Curie : esquisse d'évaluation », in François Jankowiak, Laura Pettinaroli (dir.), *Les cardinaux entre cour et Curie : une élite romaine (1775-2015)*, Rome, École française de Rome, 2017, p. 337-349.

77 Claude-Albert Colliard, « La Convention de Vienne sur les relations diplomatiques », *Annuaire Français de Droit International*, Année 1961, vol. 7, p. 3-42.

la Curie romaine<sup>78</sup>, ou encore l'existence de commissions *ad hoc* pour certains espaces qui posent des problèmes particuliers comme la Russie communiste (Commission pontificale pour la Russie de 1925 à 1993), le Moyen-Orient (Commission pontificale pour la Palestine, de 1949 à nos jours) ou bien pour la Chine (Commission interdicastérielle pour la Chine).

Est-ce le triomphe de l'institution et de la bureaucratie sur l'inspiration prophétique ? Pas totalement. En effet, la diplomatie vaticane telle qu'elle s'impose depuis les années du Concile Vatican II intègre aussi une forte dimension éthique, en articulant de façon inédite sur le plan idéologique l'héritage évangélique aux valeurs universelles des droits de l'homme. Ce corpus théologique cohérent, sensible des années 1960 à aujourd'hui dans les interventions des papes, notamment lors des interventions à la tribune de l'ONU, absorbe les valeurs démocratiques et de respect des droits de l'homme, de la liberté religieuse pour toutes les confessions dans une perspective pluraliste de contribution des religions à la pacification des rapports sociaux et internationaux, en valorisant le désarmement, y compris nucléaire<sup>79</sup>. Ce corpus s'enrichit par

78 Gilles Routhier, « Le cardinal Roy : un cas de déconcentration de la Curie », in François Jankowiak, Laura Pettinaroli (dir.), *op. cit.*, p. 321-333.

79 Gianni La Bella, « Paolo VI, la diplomazia e l'impegno per la pace », *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. 110, n° 3-4, 2015, p. 846-871. Plus généralement, Samuel

ailleurs graduellement de nouvelles dimensions comme la défense des réfugiés ou encore la protection de la nature<sup>80</sup>. C'est donc sur le terrain international que se manifeste une des bascules majeures de l'histoire de l'Église catholique contemporaine, à savoir l'intégration, dans sa doctrine sociale, d'idées issues des Lumières – l'irréductible liberté de la personne humaine et son égalité avec ses semblables indépendamment de toute appartenance au catholicisme – qui avaient été jusqu'alors non seulement rejetées mais qui avaient même servi de repoussoir dans une perspective intransigeante<sup>81</sup>. Le Saint-Siège s'appuie également sur cette reconfiguration idéologique pour promouvoir, sur les questions morales, des valeurs traditionnelles qui paraissent aller à rebours des droits de l'individu : rejet de l'avortement et de l'euthanasie au nom du caractère sacré de toute vie humaine, défense de la famille fondée sur le mariage hétérosexuel et indissoluble.

Acteur central et matrice de l'Occident pendant mille ans, adapté et transformé au gré

---

Moyn, *Christian Human Rights*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2015.

80 Bruno Joubert, « La diplomatie du Saint-Siège », *Pouvoirs*, n° 162 (2017/3), p. 47-61; Giovanni Vian « Le pape François et la mondialisation. Un pontificat pour un christianisme global? », in *Le Pontificat Romain dans l'Époque Contemporaine/The Papacy in the Contemporary Age*, Venise, Edizioni Ca' Foscari - Digital Publishing, p. 215-235.

81 Charles Mercier, « Permanence d'un catholicisme intransigeant? », *Études*, vol. 419, octobre 2013, p. 353-361.

des mutations du système international, en investissant des répertoires d'action inédits (opinion, humanitaire, éthique), sans jamais disparaître, le Saint-Siège ne peut être maintenu à la périphérie de l'historiographie des relations internationales<sup>82</sup>, surtout si l'on considère que l'on ne mesure plus la puissance et les leviers de la transformation du monde à la seule lueur de l'équipement militaire ou même des ressources économiques, mais à la capacité à influencer, à convaincre et à agir sur les consciences, par exemple comme le fait le pape François pour la protection et l'accueil des réfugiés<sup>83</sup>. Capital symbolique fort, hérité de deux millénaires d'histoire et de présence mondiale dont l'élection du pape est aujourd'hui l'apogée médiatique, le Saint-Siège aurait donc pu être au cœur des premiers travaux d'histoire globale. L'ouverture des archives du pontificat de Pie XII est une occasion à saisir non seulement pour étudier le legs de ces années capitales mais aussi pour décloisonner davantage les approches et les méthodes sur l'histoire du Vatican.

---

82 Robert Frank, « Religion(s) : enjeux internationaux et diplomatie religieuse », in Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 407-435.

83 Sur la diplomatie du pape François, voir Michel Korinman (dir.), *François, père des peuples. Révolution au Saint-Siège?*, *Outre-Terre*, vol. 45, n° 4, 2015; Massimo Faggioli, *The Liminal Papacy of Pope Francis: Moving toward Global Catholicity*, Maryknoll NY, Orbis Books, 2020; Blandine Chélini-Pont, « La diplomatie du pape François, entre révolution et réactions », *Revue internationale et stratégique*, vol. 117, n° 1, 2020, p. 99-107.

## Le tournant des années Pie XII : renouvellements historiographiques et pistes de recherche

Depuis une quarantaine d'années, la recherche sur le Vatican au xx<sup>e</sup> siècle a été profondément transformée par la conjonction de deux facteurs : l'accès aux archives et le développement d'une historiographie internationale dynamique et diversifiée.

Tout d'abord, l'ouverture graduelle mais continue des archives vaticanes a permis de dégager de nouvelles perspectives pour une historiographie jusqu'alors principalement nourrie de sources indirectes ou périphériques. En effet si, depuis 1880, les archives vaticanes sont rendues accessibles aux chercheurs, pontificat par pontificat, et nourrissent l'émulation des historiographies européennes<sup>84</sup>, ce n'est que depuis le pontificat de Jean-Paul II (1978-2005), pape particulièrement désireux d'établir un dialogue avec le monde de la science et de la culture, que les archives concernant le xx<sup>e</sup> siècle sont ouvertes aux investigations historiques : le pontificat de Léon XIII (1878-1903) en 1978 puis, dès 1985, ceux de Pie X (1903-1914) et Benoît XV (1914-1922), et enfin le pontificat de Pie XI (1922-1939) entre 2003 et 2006 (d'abord pour les seuls dossiers allemands, ensuite pour l'ensemble du pontificat). Si son

---

84 Olivier Poncet, *Les entreprises éditoriales liées aux archives du Saint-Siège. Histoire et bibliographie (1880-2000)*, Rome, École française de Rome, 2003.

successeur Benoît XVI (2005-2013) a d'emblée indiqué sa volonté de poursuivre l'ouverture vers le pontificat de Pie XII (1939-1958), il a fallu attendre 2019 pour que le pape François la concrétise.

Très attendue par l'opinion publique pour les enjeux liés aux « silences » du pape face à la Shoah, cette dernière ouverture recouvre des enjeux historiques et historiographiques très vastes. En effet, les archives vaticanes, généralement bien conservées, sont d'une exceptionnelle richesse pour l'étude du monde contemporain<sup>85</sup>. Derrière ce terme englobant d'archives vaticanes, il convient de distinguer les grands fonds des institutions de la Curie romaine : les Archives apostoliques vaticanes qui conservent notamment les fonds des nonciatures, des cardinaux et de la secrétairerie d'État ; les Archives historiques de la secrétairerie d'État où se trouve le fonds de la congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, très riche sur les rapports avec les États du monde entier mais aussi les organisations internationales ; les Archives de la congrégation pour l'évangélisation des peuples, où sont traitées les affaires missionnaires, avec des dossiers précieux sur l'Afrique, l'Asie ou l'Océanie ; les Archives de la congrégation pour la doctrine de la foi où aboutissent les affaires doctrinales et qui permettent d'observer de façon panoptique le

---

85 Laura Pettinaroli, « Les archives vaticanes : des ressources pour l'histoire contemporaine », *Histoire@Politique*, n° 7, 2009, p. 13.

rapport à la culture contemporaine ou encore les relations interconfessionnelles et interreligieuses ; celles de la congrégation pour les Églises orientales, où converge tout ce qui a trait à ces Églises, tant pour l'Europe centrale ou le Moyen-Orient que pour les diasporas. Cet ensemble complexe, dont il faut saisir les tensions et articulations internes, renseigne tant sur le fonctionnement de l'Église catholique, à différentes échelles, que sur des questions variées : les relations internationales, les confrontations idéologiques ou encore les mutations politiques, sociales et culturelles du monde contemporain, ouvrant ainsi la voie à des approches globales et à l'étude de dynamiques transnationales<sup>86</sup>.

C'est en ce sens que la recherche a progressé dans un mouvement qui ne concerne d'ailleurs pas uniquement le xx<sup>e</sup> siècle, ni même la période contemporaine<sup>87</sup>. Pour cette dernière, on observe depuis une vingtaine

---

86 Olivier Sibre, « Diplomatie du pape et *Global History*. Vers un projet collaboratif international sur le Saint-Siège », *Mélanges de l'École française de Rome-Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, vol. 130, n° 1, 2018, p. 147-160 ; Vincent Viaene, « International History, Religious History, Catholic History : Perspectives for Cross-Fertilization (1830-1914) », *European History Quarterly*, 2008, vol. 38, n° 4, p. 578-607.

87 Benedetta Albani (dir.), « The Apostolic See and the World: Challenges and Risks Facing Global History. Invitation to debate », *Rechtsgeschichte. Legal History*, vol. 20, 2012 ; Simon Ditchfield, « The Making of Roman Catholicism as a World Religion », in Jan Stievermann, Randall C. Zachman (dir.), *Multiple Reformations? The Many Faces and Legacies of the Reformation*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2018, p. 189-203.

d'années la confluence de deux courants historiographiques. Le premier, tout en s'inscrivant dans la tradition éprouvée des études de la diplomatie pontificale, a fait émerger une histoire globale de la papauté, attentive aux questions non pas uniquement bilatérales mais davantage transversales, comme l'arbitrage et la médiation<sup>88</sup>, la prise en compte des enjeux idéologiques, comme le communisme, dont les ressorts dépassent les frontières d'un seul pays<sup>89</sup>, les logiques régionales des espaces extra-européens<sup>90</sup>, les organisations internationales<sup>91</sup>. L'accès aux archives propres du Saint-Siège a permis d'intégrer la question de la gouvernance interne, répondant aussi à des aspirations plus générales sur la gouvernance du religieux<sup>92</sup>, et de la fabrique de la décision diplomatique et plus généralement internationale<sup>93</sup>. Dans le même

temps, les archives romaines (aux fonds pontificaux précédemment cités, il conviendrait ici d'ajouter les dépôts centraux de nombreuses organisations catholiques, ordres religieux et associations de laïcs) ont été sollicitées comme des ressources parmi d'autres pour étudier sous un angle comparé et transnational grâce à des jeux d'échelles des champs divers de l'histoire politique, culturelle et sociale : processus de politisation<sup>94</sup>, constitution de réseaux anticommunistes ou antisémites<sup>95</sup>, pratiques culturelles et sportives<sup>96</sup>, relations interconfessionnelles et interculturelles<sup>97</sup>, humanitaire et captivité de guerre<sup>98</sup>.

88 Jean-Marc Ticchi, *Aux frontières de la paix*, op. cit.

89 Laura Pettinaroli, *La politique russe du Saint-Siège (1905-1939)*, op. cit.

90 Olivier Sibre, *Le Saint-Siège et l'Extrême-Orient (Chine, Corée, Japon) de Léon XIII à Pie XII, 1880-1952*, Rome, École française de Rome, 2012; Agnès De Dreuzy, *The Holy See and the Emergence of the Modern Middle East: Benedict XV's Diplomacy in Greater Syria (1914-1922)*, Washington DC, CUA Press, 2016; Paolo Valvo, *Pio XI e la Cristiada. Fede, guerra e diplomazia in Messico (1926-1929)*, Brescia, Morcelliana, 2016.

91 Americo Miranda, *Santa Sede e Società delle nazioni: Benedetto XV, Pio XI e il nuovo internazionalismo cattolico*, Rome, Studium, 2013.

92 Bruno Dumons, Christian Sorrel (dir.), *Gouverner l'Église catholique au xx<sup>e</sup> siècle. Perspectives de recherches*, Lyon, LARHRA, 2015.

93 Claude Prudhomme, *Stratégie missionnaire du Saint-Siège sous Léon XIII (1878-1903)*, Rome, École

française de Rome, 1994; Laura Pettinaroli (dir.), *Le gouvernement pontifical sous Pie XI*, op. cit.

94 Magali Della Sudda, « La politique malgré elles. Mobilisations féminines catholiques en France et en Italie (1900-1914) », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 1, 2010, p. 37-60; Giulliana Chamedes, *A Twentieth-Century Crusade. The Vatican's Battle to Remake Christian Europe*, Harvard, Harvard University Press, 2019.

95 Stéphanie Roulin, op. cit.; Nina Valbousquet, *Catholique et antisémite. Le réseau de Mgr Benigni, 1918-1934*, Paris, Ed. du CNRS, 2020.

96 Fabien Archambault, *Le contrôle du ballon : les catholiques, les communistes et le football en Italie, de 1943 au tournant des années 1980*, Rome, École française de Rome, 2012; Jean-Baptiste Amadiou, *La littérature française au xix<sup>e</sup> siècle mise à l'Index : les procédures*, Paris, Cerf, 2017.

97 Paolo Zanini, *Il "pericolo protestante". Chiesa e cattolici italiani di fronte alla questione della libertà religiosa (1922-1955)*, Florence, Le Monnier, 2019.

98 Annette Becker, op. cit.; Fabien Théofilakis, *Les prisonniers de guerre allemands : France, 1944-1949. Une captivité de guerre en temps de paix*, Paris, Fayard, 2014.

Ces perspectives récentes d'une histoire internationale de la papauté sont bien sûr appelées à être développées dans les années à venir grâce aux archives d'une ampleur inédite nouvellement disponibles pour les années Pie XII<sup>99</sup>, une période de vive activité de la papauté sur la scène internationale. Il convient ici de souligner les lignes de force et les manques de l'historiographie existante.

Au regard des drames de la Seconde Guerre mondiale, les tensions mémorielles autour de la question des silences ont donné naissance à une vaste production réflexive sur l'interprétation du pontificat<sup>100</sup>, naviguant de la diabolisation du « pape de Hitler<sup>101</sup> » à l'hagiographie<sup>102</sup>, en passant par l'évaluation défensive valorisant l'activité caritative<sup>103</sup> : un ensemble de *Pius Wars*, attisées le 19 décembre 2009 lorsque le procès de béatification du pape Pacelli a franchi l'étape de la proclamation de l'héroïcité des vertus<sup>104</sup>.

---

99 Aux seules Archives historiques de la secrétairerie d'État, on compte environ 2 millions de documents, soit un peu plus de 3000 cartons.

100 Alessandro Angelo Persico, *Il caso Pio XII. Mezzo secolo di dibattito su Eugenio Pacelli*, Milan, Guerini e associati, 2008 ; Muriel Guittat-Naudin, *Pie XII après Pie XII : histoire d'une controverse*, Paris, EHESS, 2015.

101 John Cornwell, *Hitler's Pope: the secret history of Pius XII*, Londres-New York, Viking, 1999.

102 Andrea Tornielli, *Pie XII*, Perpignan-Paris, Tempora-Éditions du Jubilé 2009.

103 Johan Ickx, *Le Bureau : les Juifs de Pie XII*, Melsele-Paris, Éditions VdH-Michel Lafon, 2020.

104 Claude Langlois, « La béatification de Pie XII et la sainteté des papes contemporains », *Esprit*,

La mise à disposition des sources vaticanes pour les années d'entre-deux-guerres a déjà permis d'approfondir la biographie du futur pontife, notamment au regard des affaires allemandes en tant que nonce à Munich et à Berlin (1917-1929) puis, plus généralement en tant que secrétaire d'État (1930-1939) en soulignant ses sympathies pour l'Allemagne de Weimar, les espoirs de canaliser le nazisme ou encore le tournant antitotalitaire de la fin du pontificat de Pie XI<sup>105</sup>. La période de la guerre n'est pas non plus restée *terra incognita* : malgré l'inaccessibilité des archives vaticanes, l'historiographie a pu avancer grâce aux sources imprimées et à différentes archives, notamment les fonds des États, des ambassadeurs<sup>106</sup>, des Églises locales - parfois largement édités comme en Allemagne<sup>107</sup>. Sur cette période en particulier, il faut souligner que certaines sources vaticanes étaient également disponibles :

---

n° 364-365, mai 2010, p. 74-79.

105 Gerhard Besier, Francesca Piombo, *Der Heilige Stuhl und Hitler-Deutschland*, Munich, Deutsche Verlags-Anstalt, 2004 ; Hubert Wolf, *Papst und Teufel. Die Archive des Vatikan und das Dritte Reich*, Munich, C.H. Beck, 2008 ; Marie Levant, *Pacelli à Berlin : le Vatican et l'Allemagne, de Weimar à Hitler (1919-1934)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.

106 Ennio Di Nolfo, *Vaticano e Stati Uniti, 1939-1952. Dalle carte di Myron C. Taylor*, Milan, Franco Angeli, 1978.

107 Saul Friedländer, *Pie XII et le III<sup>e</sup> Reich : documents*, Paris, Seuil, 1964 ; Bernhard Stasiewski, Ludwig Volk (dir.), *Akten deutscher Bischöfe über die Lage der Kirche : 1933-1945*, Mayence, Matthias-Grünwald-Verlag 1968-1985, 6 vol.

les 11 volumes de documents surtout diplomatiques exhumés des archives de la secrétairerie d'État dans les années 1960-1970 pour répondre à la polémique sur les silences durant la guerre<sup>108</sup>, les fonds de quelques cardinaux non conservés au Vatican et mis à disposition des chercheurs<sup>109</sup>, le fonds sur les prisonniers de guerre ouvert en 2004 dans un effort pour mettre en avant l'activité caritative du Saint-Siège<sup>110</sup>.

Pour la fin des années 1940 et les années 1950, ce sont davantage des archives indirectes qui ont permis de développer des études déjà très abouties sur l'attitude du Saint-Siège dans les questions politiques internationales, comme la Guerre froide ou la construction européenne<sup>111</sup>, et nationales notamment autour de la Démocratie chrétienne<sup>112</sup>. Sur le front de l'histoire religieuse,

les études, certes prolixes sur les logiques à l'œuvre dans l'Église catholique à l'échelle universelle, ont généralement évité les questions concernant directement l'attitude du Saint-Siège et de ses institutions<sup>113</sup>. Les plus récentes publications montrent cependant le bénéfice à tirer de ces nouveaux fonds pour éclaircir l'attitude de Rome face au renouveau œcuménique par exemple<sup>114</sup> ou, à partir du croisement entre sources locales, internationales et romaines, au sujet du conflit israélo-palestinien<sup>115</sup>. Face aux questions cruciales posées par le III<sup>e</sup> Reich et l'extermination des Juifs d'Europe, les études doivent permettre de comprendre plus finement l'attitude non seulement du pontife mais plus exactement du gouvernement de l'Église romaine, en éclairant les débats internes à la Curie, les coulisses des négociations, comme les actions sur le terrain, à l'Ouest comme à l'Est<sup>116</sup>.

108 Pierre Blet, Angelo Martino, Burkhard Schneider (dir.), *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, Cité du Vatican, Libreria editrice vaticana, 1965-1981, 11 vol.

109 Étienne Fouilloux, *Eugène cardinal Tisserant 1884-1972. Une biographie*, Paris, DDB, 2011.

110 Francesca Di Giovanni, Giuseppina Roselli (dir.), *Inter Arma caritas. L'Ufficio Informazioni Vaticano per i prigionieri di guerra istituito da Pio XII (1939-1947)*, vol. I : Inventario, vol. II : Documenti, Cité du Vatican, Archivio Segreto Vaticano, 2004.

111 Cf. Peter Kent, *op. cit.*; cf. Philippe Chenaux, *Une Europe vaticane, op. cit.*; Alfredo Canavero, Jean-Dominique Durand (dir.), *Il fattore religioso nell'integrazione europea, op. cit.*; Wolfram Kaiser, *Christian Democracy and the Origins of the European Union, op. cit.*

112 Jean-Dominique Durand, *L'Église catholique dans la crise de l'Italie : 1943-1948*, Rome, École française

de Rome, 1991; Jean-Dominique Durand (dir.), *Les Nouvelles Équipes internationales. Un movimento cristiano per una nuova Europa*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2007, 2 vol.

113 On peut toutefois citer Raffaella Perin, *op. cit.*

114 Saretta Marotta, *Gli anni della pazienza. Bea, l'ecumenismo e il Sant'Uffizio di Pio XII*, Bologne, Il Mulino, 2020.

115 Maria Chiara Rioli, *A Liminal Church: Refugees, Conversions and the Latin Diocese of Jerusalem, 1946-1956*, Leiden, Brill, 2020.

116 Nina Valbousquet, « L'ouverture des archives du Vatican pour le pontificat de Pie XII (1939-1958) : controverses mémorielles, apports historiographiques et usages de l'archive », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 69, n° 1, 2022, p. 56-70.

Sur toutes ces questions, l'historiographie va naturellement poursuivre son travail. Qu'il nous soit cependant permis d'indiquer, après plusieurs mois d'échanges et d'élaborations de programmes collectifs, les inflexions probables des travaux en cours. Ainsi, la prise en compte de l'intimité des témoignages sur la Shoah est au cœur d'un ambitieux programme allemand qui prévoit l'édition digitale de 15 000 demandes d'aide parvenues à Rome et la reconstruction des parcours individuels, à l'aide de nombreux autres fonds (archives européennes, Yad Vashem, etc<sup>117</sup>). Le programme ANR Globalvat intègre la réalisation d'une base de données sur les dizaines de milliers d'audiences privées du pape afin de connecter l'expérience individuelle de ces rencontres aux logiques sociales et politiques locales ou globales, mais aussi d'offrir un éclairage original sur le fonctionnement de la gouvernance vaticane<sup>118</sup>. Un autre projet, porté par les instituts historiques allemands et financé par la Max Weber Stiftung, s'intéresse délibérément à l'après-guerre et la question de la reconstruction autour des valeurs démocratiques et des nouveaux défis

---

117 Projet « Asking the Pope for Help », Université de Münster [<https://www.uni-muenster.de/FB2/en/aph/index.html>] (consulté le 28 mai 2022).

118 Projet « Reconstruire le monde, les sociétés et la personne humaine (1939-1958) : l'apport global des archives vaticanes » [<https://www.efrome.it/la-recherche/programmes/detail-programme/globalvat/>]; [<https://archivespie12.hypotheses.org/>] (consulté le 28 mai 2022).

culturels<sup>119</sup>. L'attention portée aux espaces extra-européens vient, dans la plupart des projets, renforcer encore l'étude de la papauté dans une perspective d'histoire globale, comme le montre le projet *Occidentes* mené par l'université pontificale grégorienne et l'université catholique de Milan, qui se focalise plus particulièrement sur l'Amérique latine<sup>120</sup>. Enfin, il convient de souligner combien les projets qui commencent à être mis en œuvre intègrent l'importance des enjeux migratoires et caritatifs. Les fonds Pie XII offrent ici une nouvelle opportunité pour croiser les échelles d'analyse et appuyer l'étude de son magistère sur les pratiques mises en œuvre. En effet, Pie XII donne une expression institutionnelle et des moyens décisifs à l'action humanitaire. On connaissait déjà le Bureau d'information du Vatican pour les prisonniers de guerre, qui coopérait avec la Croix-Rouge Internationale, mais on découvre l'ampleur de l'activité de la Commission de secours (Commissione Soccorsi) au service des prisonniers, des victimes de la guerre et des persécutions, par des subsides, l'envoi de médicaments, une aide à l'émigration, etc. La sortie de la guerre voit aussi le développement conséquent

---

119 Projet « The Global Papacy of Pius XII : Catholicism in a Divided World, 1945-1958 » [<https://www.maxweberstiftung.de/en/projects/the-global-papacy-of-pius-xii.html>] (consulté le 28 mai 2022).

120 Projet « Occidentes. Horizons and Projects of Civilization in the Church of Pius XII » [<https://occidentes.hypotheses.org/>] (consulté le 28 mai 2022).



d'une administration vaticane de la charité, appuyée en large part sur l'argent nord-américain, dans le contexte du plan Marshall et de l'installation de la Guerre froide – l'agence sociale et humanitaire de la conférence épiscopale américaine, le Catholic Relief Service, se dote d'ailleurs d'un bureau à Rome<sup>121</sup>. De nouveaux organismes sont créés, comme le Bureau des Migrations (Ufficio Migrazione), qui encadre autant le retour des prisonniers et déplacés que les migrations de pauvreté accrues après le conflit, et auquel est adjointe une antenne à Genève, qui permet de faire le lien avec les organismes supranationaux comme le HCR et diverses ONG. Si la Commission pontificale d'assistance (Pontificia commissione di assistenza, qui devient la Pontificia Opera di Assistenza) est plus centrée sur la reconstruction de l'Italie dans une très nette perspective anticommuniste, elle intègre aussi dans l'immédiat après-guerre la coordination des secours pour l'Europe et le Moyen-Orient. Il faut ajouter ici au moins deux autres commissions *ad hoc* : la Mission pontificale pour les réfugiés, exilés et déplacés, créée spécifiquement pour l'Allemagne en 1946-1947 à Kronberg, près de Francfort ; la Mission pontificale pour la Palestine, créée en 1949 à Rome et à Beyrouth pour porter secours aux

réfugiés palestiniens – et qui existe encore aujourd'hui. C'est cette action internationale, qui intègre la diplomatie mais sans s'y limiter, qu'il importe d'éclairer et d'évaluer à sa juste place dans un système international complètement transformé par la Seconde Guerre mondiale, la décolonisation, le système de Guerre froide et les débuts de la construction européenne, en attendant d'avoir accès aux archives des pontificats suivants afin de mieux saisir à la lueur du Saint-Siège la nouvelle mondialisation qui émerge dès la fin des années 1960.

Le dossier présenté ici entend y contribuer, en répondant à quelques-unes des pistes que nous avons soulevées. Issu de deux journées d'études organisées en janvier 2020 au sein du cycle « Le pontificat de Pie XII (1939-1958) à la veille de l'ouverture des archives vaticanes. Bilans historiographiques et perspectives de recherche<sup>122</sup> », il témoigne de ces tendances historiographiques et des questionnements actuels, tout en apportant des éclairages issus des premières campagnes de

121 Roman Nir, « The Activity of the W.R.S.-N.C.W.C. American Catholic Social and Charity Organization during the War and Post-War Period », *Studia Polonijne*, t. 40, Lublin, Katolicki Uniwersytet Lubelski Jana Pawła II, Towarzystwo Naukowe KUL, 2019, p. 243-272.

122 Organisées avec le soutien d'une quinzaine d'institutions françaises, quatre journées se sont tenues d'octobre 2019 à janvier 2020, autour de différentes thématiques : les régulations ecclésiales et le rapport à la culture contemporaine (université Lyon 2, Christian Sorrel, Frédéric Le Moigne), les mobilisations politiques et sociales (IEP Bordeaux, Fabien Archambault, Magali Della Sudda), les questions internationales abordées sous l'angle diplomatique et inter-étatique (Institut catholique de Paris, Laura Pettinaroli) et sous l'angle des défis post-coloniaux, migratoires et humanitaires (Sorbonne Université, Marie Levant, Olivier Sibre).

dépouillement, rendues malheureusement délicates dans le contexte pandémique.

Les trois premiers textes du dossier assument une forte dimension de bilan historiographique et esquissent un tableau des réponses que l'on peut espérer formuler à partir des nouveaux fonds autour de deux grands thèmes de politique internationale du pontificat : la Seconde Guerre mondiale et la Guerre froide. Raffaella Perin retrace de façon synthétique les traits majeurs de l'attitude du pontife dans le conflit mondial et la façon dont ils ont été abordés par l'historiographie. Elle regarde comment celle-ci a été polarisée, en se penchant sur le débat autour de l'impartialité revendiquée par Pie XII pendant la guerre et sur son rapport à la Shoah, c'est-à-dire à la fois le niveau d'information du Saint-Siège, son intervention ou non en faveur des Juifs, et l'absence de dénonciation claire du génocide. Daniele Menozzi développe ensuite une question cruciale et pour laquelle les années 1940-1950 jouent un rôle de bascule : celle des droits humains. Il revient sur les enjeux de l'ouverture des archives pour l'étude du rapport de l'Église catholique aux droits de l'homme, qui conduit le Saint-Siège à assumer un plaidoyer non plus simplement confessionnel mais aussi éthique pour la liberté et l'égalité. Ainsi éclaire-t-il l'ouverture de Pie XII à la démocratie qui va de pair avec l'extension des droits de la personne au domaine politique et civil, et ouvre-t-il des pistes quant à son silence

officiel sur la déclaration onusienne de 1948. Philippe Chenaux livre une synthèse sur la Guerre froide, qu'il examine sous l'angle des ruptures et des continuités de la position du Saint-Siège, tout en éclairant les enjeux curiaux à cette époque. Épousant dans un premier temps la cause de l'Occident au nom de la défense de la civilisation chrétienne, le Vatican de Pie XII cherche à partir des années 1951-1952 à retrouver une forme d'équidistance entre les deux blocs ; une évolution qui n'est pas seulement le fait de la conjoncture, mais résulte aussi de la concurrence entre des stratégies divergentes au sein de la Curie (atlantiste et résolument anticommuniste, idéaliste ou tendanciellement neutraliste, réaliste ou possibiliste).

Les trois autres textes explorent une série d'enjeux géographiques pour une approche de l'histoire globale du Saint-Siège en se concentrant sur des aires extra-européennes, dont l'importance devient éclatante dans les années 1960-1970 : ne retient-on pas souvent du Concile Vatican II l'image des évêques asiatiques, africains donnant à voir le visage diversifié d'une Église catholique aux dimensions du monde ? Loris Zanatta éclaire la conception d'« Occident chrétien » chez Pie XII, à laquelle est adossé son virage atlantique, pour montrer comment il échoue à amarrer à ce projet l'Amérique latine. En effet, bien que le continent soit majoritairement catholique et de tradition hispanophone ou lusophone, les rancœurs

nationalistes à l'égard du voisin du nord y sont trop ancrées, tandis que le libéralisme incarné par les États-Unis y apparaît comme un ennemi éternel. L'auteur s'attache aussi à expliquer comment l'Amérique latine a acquis en ces années le poids qui est aujourd'hui le sien dans l'Église globale. Tirant profit du renouvellement des études missionnaires, Édouard Coquet s'intéresse aux délégations apostoliques d'Afrique subsaharienne pour examiner les stratégies missionnaires du Saint-Siège de Pie XI à Pie XII. En mettant l'accent sur la question, éminemment culturelle, de l'africanisation du clergé et les résistances qu'elle suscite au sein de l'Église comme du côté des puissances impérialistes, il montre comment les autorités romaines tentent d'asseoir leur autonomie à l'égard de l'entreprise coloniale, qui connaît les secousses de l'après-guerre. Si Olivier Sibre examine les rapports entre l'Asie (Chine, Japon, Corée) et le Vatican sur le temps long et à l'aune du processus d'occidentalisation et d'insertion partielle de la région dans le concert des puissances, il les articule au temps d'accélération que signifie

ici encore le pontificat de Pie XII. En nous éloignant du théâtre européen de la Seconde Guerre mondiale, il revient ainsi sur la guerre du Pacifique et les conflits asiatiques de la Guerre froide, au travers de l'effort considérable du Saint-Siège sur les plans missionnaire, diplomatique et humanitaire, à travers ses représentants à Tokyo, à Pékin et à Séoul. Ce tableau lui donne par ailleurs l'occasion de dresser un rapide bilan de l'historiographie du catholicisme dans la région.

Dans le prolongement de ces bilans, de ces interrogations et de ces diverses pistes de recherche, la discussion de l'ouvrage de Maria Chiara Rioli nous plonge dans les conflits du Moyen-Orient, en soulignant une nouvelle fois le croisement des champs d'analyse et les jeux d'échelle qu'offrent les fonds Pie XII, appuyés ici sur une masse d'archives locales et internationales. Si ce travail ne porte pas directement sur la diplomatie du Saint-Siège, il reflète les dynamiques et les enjeux de cette politique qui mêle charité, plaidoyer et neutralité, en inversant la focale sur Jérusalem.